



ENVIE D'ICI
immobilier

NOS HONORAIRES

Tarif mis à jour le 1er avril 2017

TRANSACTION (VENTE et RECHERCHE)

Les honoraires d'agence peuvent être à la charge du vendeur ou de l'acquéreur.
En cas de mandat partagé, s'appliquent les honoraires d'agence du mandat d'origine.

Entre	% T.T.C.
0 à 45 000 €	10 %
45 001 € à 99 999 €	9 %
100 000 € à 150 000 €	8 %
150 001 € à 230 000 €	7 %
230 001 € à 399 000 €	6 %
400 000 € et plus	5 %
Honoraires minimum	3 000 €

PRESTATIONS COMPRISES dans ces honoraires :

- . l'accueil à l'agence et le temps passé à renseigner les vendeurs et les acquéreurs potentiels dans le cadre de leur projet : agence chauffée et ouverte pour vous recevoir avec le sourire toute l'année, 6 jours sur 7),
- . toutes les prises d'informations (salon, congrès de l'immobilier...) et formations du personnel pour essayer de vous renseigner au mieux dans le respect des lois qui ne cessent d'évoluer,
- . toutes les assurances et garanties financières nécessaires au bon exercice de cette profession règlementée : agence habilitée à recevoir et à détenir des fonds.

AVANT LA SIGNATURE D'UN MANDAT :

- . les rendez-vous sur le terrain : prises de mesure et de photos, évaluation des biens,
- . la remise de l'avis de valeur à l'agence et prise de décision sur la mise en vente ou l'acquisition potentielle,

DANS LE CAS D'UNE MISE EN VENTE OU DECISION D'ACQUISITION :

- Rédaction et signature du mandat et documents annexes,
- Mise en place et/ou étude des dossiers techniques et juridiques,
- Commercialisation des biens avec
 - . diffusion sur les différents supports nationaux, internationaux (rédaction et paiement pour la diffusion des annonces),
 - . auprès de nos différents partenaires FNAIM (inter agences),
 - . présentation des biens à l'agence et/ou par email aux acquéreurs potentiels,
- Visites des propriétés avec les acquéreurs potentiels incluant le temps passé, les frais de transport et de personnel),

DANS LE CAS D'UNE CONCRETISATION (ACHAT / VENTE)

- Négociation du prix de vente et des éléments constitutifs de la vente avec les parties,
- Constitution du dossier et **REDACTION DU COMPROMIS**,
- **Signature du compromis A L'AGENCE avec les parties (hors co-propriétés)**,
- Encaissement de l'acompte sur le compte séquestre garanti,
- Suivi du dossier avec le notaire et les parties entre le compromis et la signature de l'acte authentique,
- Autres services rendus

AVIS DE VALEUR

(ne donnant pas lieu à une mise en vente) 95,00 euros T.T.C.
(Taux de T.V.A. applicable 20 %)

